



Contrat « Poulet » 2022-2023

Du 20 octobre 2022 au 15 juin 2023



<u>Producteur</u> Eloïse Le Grand FERME LES SUEURS 91530 LE VAL SAINT GERMAIN	<u>Coordinatrice du contrat</u> Gaëlle Aladenize AMAP A CHEVAL 2 rue des Vignes 91680 BRUYERES-LE-CHATEL Tél : 06 08 69 62 14 amapacheval@gmail.com
---	---

Contrat à remplir, signer et transmettre en double exemplaire au plus tard **le jeudi 15 septembre 2022** au référent du Contrat poulet : Gaëlle Aladenize – AMAP A CHEVAL – 2 rue des Vignes - 91680 Bruyères-le-Châtel. Il devra être accompagné de 5 chèques d'acompte à l'ordre de « **FERME DES SUEURS** ».

Entre l'Adhérent,

Mme / M. :

Demeurant :

.....

Téléphone :

E-mail :

Et Le Producteur : **Eloïse Le Grand - FERME LES SUEURS - 91530 LE VAL SAINT GERMAIN**

Le contrat comprend :

L'approvisionnement en poulets de qualité, issus de mon exploitation, élevés selon les normes de l'agriculture biologique et certifiés AB. En cas de souci exceptionnel d'approvisionnement (variation de la quantité fournie ou annulation), l'information sera donnée au coordinateur du contrat, au plus tard, au début de la semaine de livraison.

Le prix au Kg du Poulet : 9.50€

L'encaissement échelonné des 5 chèques de 30 €, joints au contrat, approximativement tous les 2 mois. Ce montant sera ajusté, à la dernière livraison. Il prendra en compte, d'une part, la somme déjà perçue et, d'autre part, le cumul des prix des poulets effectivement livrés au souscripteur, comptabilisés exactement lors de chaque livraison.

9 dates de livraisons (1 poulet par livraison) dès le jeudi 20 octobre 2022.

Jour de livraison : Le **JEUDI** de 19h45 à 20h30, à la caserne des pompiers, en face de la mairie de Bruyères-le-Châtel :
Le 20 octobre 2022, le 24 novembre 2022, le 22 décembre 2022,
Le 26 janvier 2023, le 23 février 2023, le 23 mars 2023, le 20 avril 2023, le 18 mai 2023 et le 15 juin 2023.

Je soussigné(e), adhérent(e) de l'AMAP à cheval, **ayant pris connaissance des Statuts et Règlement Intérieur et à jour de ma cotisation 2022-2023**, souscris un contrat « **Poulet** » avec **Eloïse Le Grand** et **m'engage** pour la saison 2022- 2023.

Je suis solidaire des aléas exceptionnels de production : pertes dues aux intempéries, problèmes phytosanitaires et éventuels décalages dans les dates de livraison.

Je suis informé(e) que je dois prévoir une glacière ou un sac isotherme le jour de la livraison.

Toute volaille non retirée le jour de la livraison sera proposée aux autres adhérents. Si elle ne peut être attribuée, elle me sera facturée.

Je joins, à mon contrat signé, 5 chèques de 30 € à l'ordre de « **FERME DES SUEURS** », datés du **jour de leur création**.

Nom de ma banque :

Nom de l'émetteur :

Numéros des chèques :
1
2
3
4
5

Ce contrat instaure un partenariat avec Eloïse Le Grand.

Le souscripteur achète une partie de la production et contribue à préserver l'exploitation agricole. En contrepartie, le producteur s'engage sur la provenance exclusive des produits issus de son exploitation et les méthodes de production biologique de ses produits.

Fait à, le

Signature de l'adhérent(e)

Signature d'Eloïse Le Grand